



Rapport annuel **2017**

183 collaborateurs(-trices) en ateliers protégés répartis en **7 secteurs** d'activités différentes.



39 personnes pour l'encadrement professionnel.

170 collaborateurs(-trices) pour assurer l'accompagnement, l'assistance et la logistique.



392 collaborateurs(-trices).

71 résident(e)s en chambres individuelles dans nos foyers ou appartements protégés.



463

SOMMAIRE

Message du Président - M. André Sudan.....	2
Les Ateliers de la Gérine et des Préalpes - M. Luc Blanc	5
Le Service social - M. Claude Mauron	10
Clin d'œil du département administratif - M. Samuel Joye	13
Organigramme.....	16
Comptes d'exploitation comparés - M. Samuel Joye.....	18
Mouvements et utilisation du Fonds des loisirs.....	21
Bilans comparés - M. Samuel Joye	22
Rapport fiduciaire - Multifiduciaire Fribourg SA.....	24
Les Lieux de vie - Mme Clerc Benmimoun, Mme Sautel et M. Mauron	25
Le billet du Directeur - M. Claude Chassot.....	30

Nous sommes membre de

INSTITOS
www.institos.ch

CHAMBRE DE COMMERCE FRIBOURG
HANDELSKAMMER FREIBURG • CHAMBER OF COMMERCE FRIBOURG

ZIVILDIENTST
SERVICE CIVIL
SERVIZIO CIVILE
SERVETSCH CIVIL

Etablissement
reconnu

NOUS FERMONS DES PROS. ENTREPRISES CONFIAZCE

infri
Association fribourgeoise des institutions spécialisées
Freiburgerische Vereinigung der spezialisierten Institutionen

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Malgré les bons résultats financiers obtenus, l'année 2017 peut être qualifiée de complexe, notamment au niveau de la gestion de nos activités économiques et de l'accompagnement de certaines situations. J'adresse un grand merci à chacune et chacun, de l'excellence du travail accompli durant cette année.

Dans les périodes plus délicates, nous reconnaissons, une nouvelle fois, la force de notre Association avec sa diversité, tant au niveau de l'offre entre les lieux de vie et les Ateliers, qu'en ce qui concerne la palette à disposition. En effet, cette année, nous pouvons à nouveau rembourser des subventions aux cantons, principalement grâce aux situations financières de nos différents lieux de vie. Bien entendu, cela ne diminue en rien le mérite des Ateliers, d'être proches du budget obtenu, qui reste l'objectif premier à atteindre.

La situation dans nos Ateliers a été paradoxale, puisqu'elle ne reflète pas vraiment le constat des analystes pour l'année 2017, qui s'est avérée favorable du point de vue économique. Evidemment, nous le savions. Il n'est pas simple de remplacer des partenaires importants de longue date, et aussi de concurrencer certaines activités ou certains produits qui proviennent de l'étranger, à des prix très bas. A cela s'ajoutent naturellement, la difficulté liée à la recherche de travaux adaptés, et le fait qu'il est rarissime aujourd'hui, d'obtenir des commandes «cadres». C'est aussi pour cette raison, que nous tentons de réfléchir au développement de produits propres supplémentaires, mais pour lesquels nous nous devons aussi de rechercher des canaux de distribution.

Fort heureusement, nos partenaires reconnaissent notre valeur, et nous pouvons, malgré tout, compter sur leur fidélité. Ces difficultés rendent notre travail encore plus passionnant, au quotidien.

Cependant, nos regards sont déjà tournés vers 2018. La croissance mondiale semble se confirmer et le franc se stabiliser, à un niveau proche de celui de son taux plancher de 1.20 franc pour un euro (abandonné il y a trois ans). Les prévisions sont d'ailleurs optimistes: certains instituts ont révisé leur croissance du PIB à environ 1.90%. Rien, sauf peut-être un événement géopolitique majeur, ne devrait troubler cette dynamique. Par conséquent, nous espérons, bien sûr, pouvoir profiter de cette dernière.

Lors de mes messages précédents, je vous ai régulièrement informés sur l'état d'avancement des deux avant-projets de lois, à savoir ceux liés à la loi sur la personne en situation de handicap (LPSH), et à la loi sur les Institutions spécialisées et les familles d'accueil

professionnelles (LIFAP). Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous annoncer, que dans le courant de l'automne 2017, le Grand Conseil a accepté ces deux lois, avec une entrée en vigueur le 01.01.2018 pour la LPSH et en principe, le 01.01.2019 pour la LIFAP.

A vous qui soutenez notre action par votre présence bénévole, par vos dons au Fonds des loisirs, par un travail confié ou vos achats dans nos boutiques, l'Association St-Camille et ses Organes dirigeants vous disent ensemble, merci.

Je ne voudrais pas terminer ce message, sans exprimer ma gratitude aux membres de la Direction et aux collaborateurs et collaboratrices, qui ont contribué aux résultats de l'année 2017, dans le respect strict des budgets, et par la qualité et la quantité du travail fourni.

J'aimerais également remercier les membres dévoués du Conseil et du Comité de direction, qui ont également apporté leur précieux soutien, pour et en faveur des personnes en situation de handicap. Enfin, nous ne pourrions pas arriver à atteindre nos objectifs, sans l'appui inconditionnel du Service de la prévoyance sociale. A toutes et à tous, j'exprime ma profonde reconnaissance.

André Sudan
Président de l'Association St-Camille
a.sudan@ateliers-gerine.ch



EXTRAITS DES STATUTS (1 À 4)

I. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1: Raison sociale

¹ L'Association St-Camille (ci-après l'Association) est une personne morale, sans but lucratif, reconnue d'utilité publique par le Conseil d'Etat du Canton de Fribourg, le 11.04.1961.

² Elle est régie par les présents statuts, subsidiairement par les articles 60 et suivants du Code civil suisse et autres prescriptions légales éventuelles.

³ Elle est confessionnellement et politiquement neutre.

Article 2: Siège

Le siège de l'Association est à Marly.

Article 3: But

¹ L'Association vient en aide prioritairement aux personnes adultes des deux sexes en situation de handicap physique, en mettant à leur disposition des structures d'accueil et des possibilités de travail en ateliers.

² Elle s'efforce de régler les problèmes (logement, pension, soins, travail, prévoyance sociale, loisirs, ...) auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap dont elle assume la charge.

Article 4: Membre

Toute personne, physique ou morale, peut être Membre de l'Association si elle en fait la demande et si elle est agréée par le Comité de direction. Les Membres ont droit à une voix chacun et payent une cotisation annuelle fixée par l'Assemblée générale.

LES ATELIERS DE LA GÉRINE ET DES PRÉALPES

L'année 2017 n'a pas été simple pour certains de nos ateliers. En effet, notre challenge a été de concurrencer certaines activités ou certains produits, qui proviennent de l'étranger, et, proposés à des prix très bas. Donc, bravo et merci à tout le personnel qui a redoublé d'efforts, car il n'est pas aisé de remplacer des partenaires importants de longue date. Pour ce faire, nous sommes dans l'obligation d'en trouver plusieurs, avec l'avantage de la dilution des risques, mais le désavantage de traiter beaucoup plus de commandes, de mises en route, d'adaptations des travaux, pour chacune des personnes en situation de handicap.

A l'avenir, nous allons continuer à nous adapter et à chercher des solutions, pour obtenir des travaux appropriés aux collaborateurs(-trices) en situation de handicap que nous accueillons. Cela est notre préoccupation quotidienne.

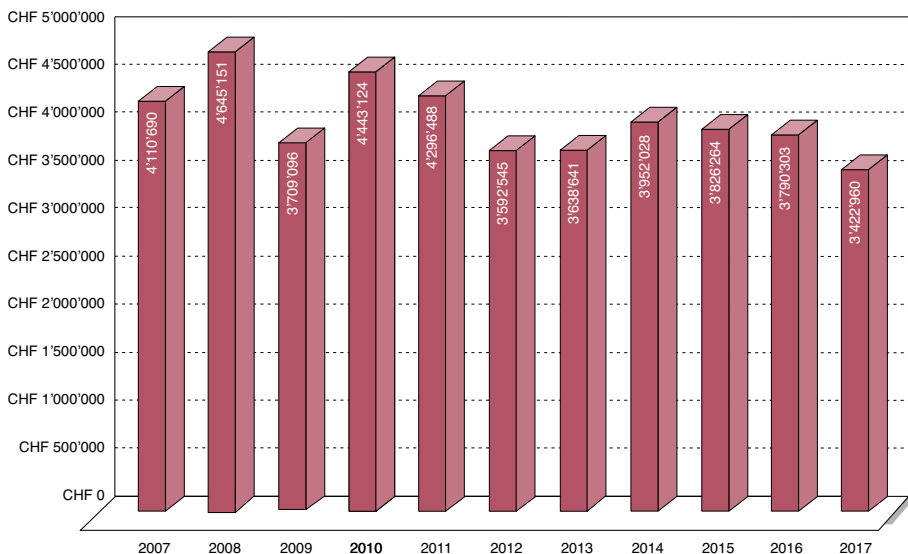
PERSONNEL

Les 183 collaboratrices et collaborateurs en situation de handicap, dans l'ensemble des ateliers, ont effectué 209'475 heures. Ce chiffre est en diminution par rapport à 2016 (- 3.49%). Le nombre d'heures réalisées par l'encadrement est également en légère diminution; il atteint, en effet, 45'342 heures (- 1.11%).

RUBRIQUES ANNÉES	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	16/17%
Heures réalisées par les collaborateurs	210'110 h	213'655 h	216'210 h	216'429 h	212'773 h	217'046 h	209'475 h	- 3.49%
Heures réalisées par l'encadrement	45'052 h	45'281 h	44'965 h	46'374 h	43'831 h	45'852 h	45'342 h	- 1.11%
Total des heures réalisées	255'162 h	258'936 h	261'175 h	262'803 h	256'604 h	262'898 h	254'817 h	- 3.07%

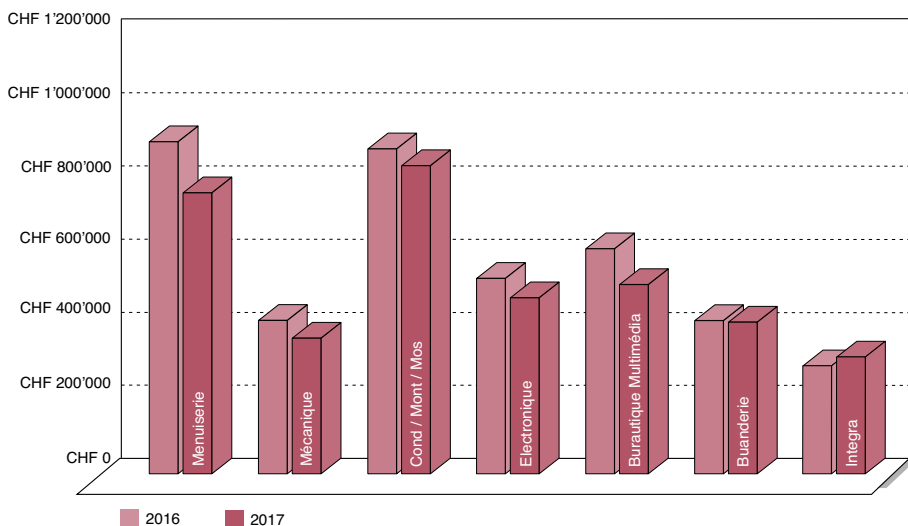
EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le graphique, ci-après, représente l'évolution du chiffre d'affaires réalisé par les ateliers, depuis dix ans. Pour 2017, quatre ateliers n'ont pas atteint leur budget : la Mécanique, la Menuiserie, l'Electronique et le BMP. Cependant, grâce à l'engagement du personnel, nous avons tout de même pu atteindre un résultat de CHF 3'422'960.28.



Le chiffre d'affaires comprend les matières premières.

Le chiffre d'affaires brut par atelier, et la variation de celui-ci, par rapport à 2016, sont illustrés dans le graphique et le tableau suivants. Le chiffre d'affaires global des ateliers a diminué de 9.69% par rapport à 2016.



Menuiserie	733'866.03	- 14.92%	Bur. Multimédia	470'762.92	- 18.60%
Mécanique	326'165.86	- 15.92%	Buanderie	369'854.89	- 0.01%
Cond. Mont./Mos.	801'578.23	- 6.32%	Integra	275'620.30	+ 13.62%
Electronique	445'112.05	- 9.78%			

INVESTISSEMENTS

Pour maintenir une capacité de production moderne et de qualité, divers objets ont été acquis, selon le plan ordinaire d'investissements 2017. Il s'agit du remplacement d'objets usagés, d'expansion et de modernisation. Seuls les objets dépassant CHF 2'000.- sont mentionnés spécifiquement. Le montant total avoisine CHF 381'198.-.

1. Menuiserie:

Graveuse laser	CHF 39'852.-
Programme Art pour CNC	CHF 2'720.-

2. Mécanique:

Tour CNC	CHF 166'860.-
----------	---------------

3. Conditionnement Montage:

Chariot élévateur rétractable	CHF 40'500.-
Transpalette avec pesage	CHF 4'536.-
Marquage à jet d'encre	CHF 16'088.-
Transpalette à grande levée	CHF 3'378.-
Balance 35 kg	CHF 5'552.-

4. Bureautique Multimédia:

Ordinateurs	CHF 6'222.-
Plieuse/agrafeuse/rogneuse	CHF 20'520.-

5. Buanderie:

Déshumidificateur à linge	CHF 5'451.-
---------------------------	-------------

6. Electronique:

Dérouleuse de câble	CHF 8'102.-
---------------------	-------------

7. Integra (centre intendance et hôtelier):

Autolaveuses	CHF 9'898.-
Remorque	CHF 4'810.-

8. Transports :

VW Caddy avec transformation

CHF 46'709.-

TRANSPORTS

Les 18 véhicules de l'Association ont parcouru 234'000 km, sans incident. Le renouvellement de la flotte des véhicules, ainsi que la formation des nouveaux personnels, restent indispensables. Cela permet d'assurer la sécurité et la continuité, dans la qualité de nos transports.

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS

Nous effectuons des rénovations, qui nous permettent de maintenir les bâtiments en parfait état.

Pour 2017, les événements les plus importants ont été les suivants:

Energétique :

- Rénovation et changement de l'unité de ventilation des Ateliers et du local de peinture, à Marly.

Extension :

- Fabrication d'un abri motos et portique à vélos, à Villars-sur-Glâne.

Sécurité :

- Nouveaux terminaux d'accès au bâtiment, à Villars-sur-Glâne.
- Pose d'une porte coupe-feu, à Marly.
- Changement du vérin de levage du monte-charge, à Marly.
- Remplacement des détecteurs incendie nouvelle génération, à Marly.

Entretien :

- Rénovation du sol de l'atelier Montage, à Marly.
- Changement de la porte d'accès marchandises, au sous-sol du Foyer à Marly.
- Rénovation du toit, sur la partie de la cage d'ascenseur, à Villars-sur-Glâne.

DÉVELOPPEMENT ET RECHERCHE

En 2017, le développement et la recherche nous ont permis de lancer un projet, pour la fabrication d'un produit propre (radar pédagogique) développé et construit avec les compétences de plusieurs de nos ateliers.

ETAT DES COMMANDES ET DES MANDATS

Au moment d'écrire ces lignes (fin du mois d'avril 2018), le chiffre d'affaires est légèrement inférieur au budget déposé, mais supérieur à la réalité de 2017. L'état des commandes est aussi supérieur à celui de 2017. Pour les ateliers, qui travaillent essentiellement en sous-traitance, à savoir la Mécanique, l'Electronique, le Bureautique Multimédia et la Menuiserie nous cherchons toujours des travaux. Nous espérons atteindre le budget prévu pour ces quatre services.

REMERCIEMENTS

Nous aimerions remercier très sincèrement :

- toutes les entreprises et personnes privées qui nous confient des travaux en sous-traitance ou achètent nos produits.
- les collaboratrices et collaborateurs en situation de handicap, qui, par la qualité de leur travail, la compréhension des exigences et le respect des délais imposés, permettent de satisfaire nos clients.
- le personnel d'encadrement, qui, par son rôle professionnel et social, gère sans faillir la bonne marche de nos ateliers.

Nous ne saurions terminer ce rapport des ateliers sans attirer, en particulier, l'attention de toutes celles et ceux qui ont ou auraient des travaux à nous confier. Qu'elles (ils) nous contactent et nous demandent des offres!

Luc Blanc
Responsable des Ateliers
luc.blanc@ateliers-gerine.ch
Site des Ateliers: www.ateliers-gerine.ch



LE SERVICE SOCIAL

L'activité de l'Assistant(e) social(e) est concentrée sur les nécessités humaines, matérielles ou non, des collaborateurs(-trices) de nos ateliers et/ou des personnes en résidence, dans les lieux d'habitation de l'Association. Offrir le bon service au bon moment, au bon endroit, exige des disponibilités d'écoute, de médiation, de coaching, d'organisation, ainsi qu'une bonne dose de créativité. Ces qualités aident l'Assistant(e) social(e), dans le choix des réponses qu'il(elle) va proposer aux demandes, qui lui sont adressées; l'offre doit respecter les différences.

L'Assistant(e) social(e) répond également aux demandes, provenant du personnel d'accompagnement ou encore à celles, provenant des proches.

Parfois, la problématique présentée, peut être résolue au cours d'entretiens individuels. Souvent, les questions soulevées demandent l'organisation et l'animation d'entretiens de groupes et/ou d'entretiens de réseaux, avec des membres de la famille, avec un médecin ou un(e) curateur(-trice). Enfin, et dans d'autres cas, les réponses peuvent être apportées par la réalisation de tâches administratives pures, telles que des demandes d'aide financière, d'octroi d'un moyen auxiliaire, l'établissement d'une déclaration d'impôts...

Une part du travail de l'Assistant(e) social(e) est consacrée à la gestion des demandes d'admission, ainsi qu'à la gestion et au suivi des stages, non seulement en ce qui concerne le travail dans les Ateliers de l'Association, mais aussi pour la vie dans ses Foyers ou Appartements protégés. Toute demande de visite ou d'organisation de stages est transmise et confiée au Service social. Depuis le mois d'août 2017, nous appliquons les procédures d'indication cantonale, ou les procédures d'évaluation des besoins et d'indication de la personne en situation de handicap.

LES APPARTEMENTS PROTÉGÉS ET LES FOYERS

Aux Appartements protégés, l'année 2017 fut relativement calme, comparativement aux années précédentes, puisqu'un résidant a quitté les Appartements, alors que deux personnes ont été nouvellement accueillies. Cette structure débute l'année 2018 avec deux possibilités d'accueil.

Le Foyer St-Camille de Marly fut complet durant toute l'année 2017. Un seul départ est à signaler pour un retour à domicile, vers la fin de l'année. Ce départ fut évidemment compensé, permettant ainsi au Foyer d'afficher rapidement une situation de pleine occupation.

Nous rappelons que ce Foyer est doté d'une chambre, permettant un accueil temporaire; cet espace est régulièrement occupé pour des séjours de durée variable.

Quant au Foyer des Préalpes, l'année 2017 fut une année un peu plus mouvementée, comparativement aux années précédentes. Quatre départs sont à signaler, dont un retour à domicile, un changement d'Institution. Malheureusement, les résidant(e)s et les personnels ont eu la tristesse d'accompagner deux résidants vers leur dernière demeure.

Cependant la vie continue. Nous avons eu le plaisir d'accueillir trois nouvelles personnes en tant que résidant(e)s. A la fin de l'année 2017, le Foyer des Préalpes fut également en situation de pleine occupation.

LES ATELIERS

Après les premiers contacts avec la personne concernée ou son représentant légal, une visite est organisée. Le lieu de cette visite est choisi, en fonction des souhaits d'activités et des capacités du(de la) futur(e) collaborateur(-trice). Si toutes les conditions sont réunies, l'organisation d'un stage est envisageable et sera planifié, en fonction des places disponibles. Ces périodes probatoires restent essentielles avant l'engagement du(de la) collaborateur(-trice), puisqu'elles permettent à la personne, de s'accoutumer au travail quotidien, de s'habituer ou de se réhabituer au processus de travail. C'est par exemple le cas, pour une personne qui n'a plus eu d'activité depuis plusieurs années, pour des raisons de santé ou pour un jeune, qui souhaite trouver une place de travail dans les Ateliers protégés comme première expérience, après le monde scolaire spécialisé.

A partir du 01.01.2018, les procédures d'indication seront également obligatoires pour toute entrée en Ateliers. Et, bien que la procédure soit quelque peu simplifiée, comparée à celle utilisée pour les lieux de résidence, nous devons adapter notre mode de faire interne aux demandes et exigences cantonales.

Durant l'année 2017, nous avons effectué 61 visites de tout ou d'une partie des ateliers; organisé et suivi 39 périodes de stage qui ont abouti à 12 engagements contractuels. Le 31.12.2017, le nombre de collaborateurs(-trices) travaillant dans les Ateliers, et étant au bénéfice d'une rente de l'Assurance-invalidité, se portait à 183.

LA FORMATION CONTINUE

Les cours de la Formation continue sont très prisés, c'est indéniable. Cette année, nous avons ouvert une nouvelle classe afin de répondre aux nombreuses demandes. Ainsi, la pla-

nification ayant été revue, les cours sont maintenant donnés sur un jour et demi: le mardi matin au Foyer des Préalpes et le jeudi au Foyer St-Camille. 37 personnes, réparties dans dix classes, ont pu ainsi bénéficier de l'enseignement de Mme Annette Sudan.

Confirmer et améliorer les acquis scolaires, poursuivre l'apprentissage du français, de la grammaire, du calcul, étudier des bases en sciences naturelles, discuter et approfondir un sujet d'actualité, autant de sujets ou de thèmes pouvant être abordés durant les cours.

Pas de note... pas de stress! Un enseignement à la carte qui se veut respectueux des possibilités de chacun(e). Pour l'Enseignante, c'est un plaisir de transmettre le savoir à des personnes motivées.



*Claude Mauron
Resp. Service social
claude.mauron@ateliers-gerine.ch*

CLIN D'ŒIL DU DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF

COMPTABILITÉ ET FONDS DES LOISIRS

Notre Administration a poursuivi sa «mission» avec succès, et surmonté les divers départs connus, durant ces derniers exercices. Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe administrative, du travail accompli durant l'année 2017.

La révision de l'exercice 2016, par le Service de la prévoyance sociale, a été réalisée, les 26 et 27.09.2017 et avalisée, par la Direction de la santé et des affaires sociales, le 20.11.2017. Notre nouvel interlocuteur au SPS, M. Alain Wampach, a procédé à cette révision. Il me plaît de relever que la collaboration, et la relation de confiance instaurées avec son prédécesseur, se sont poursuivies.

Dans le cadre de notre système de contrôle interne, une analyse des risques a été réalisée par le Comité de direction. Cette analyse traite des principaux risques, auxquels l'Institution est exposée, et de la pertinence des mesures prises, afin de réduire leur impact. Une délégation du Comité de direction a, en outre, réalisé une vérification des divers processus décrits dans notre système de contrôle interne, le 20.09.2017.

Selon l'usage, nous avons le plaisir de vous renseigner (en page 21) sur l'utilisation de notre Fonds des loisirs, alimenté par vos dons, sans lesquels, les améliorations de la qualité de vie qu'ils procurent (aux personnes en situation de handicap), ne seraient pas envisageables. Nous vous remercions, d'ores et déjà, de votre générosité.

RESSOURCES HUMAINES

Les deux choses les plus importantes n'apparaissent pas au bilan de l'entreprise : sa réputation et ses hommes (Henry Ford)

Notre turn-over s'est abaissé, avec un taux atteint de 7.12% (9.42% en 2016). La réduction est essentiellement liée aux Foyers, avec cinq départs de moins sur l'année. Deux personnes nous ont quittés, pour bénéficier d'une retraite anticipée. La moyenne annuelle des UPT s'élève à 151.64.

ABSENTÉISME

Depuis quelques années, nous tentons de sensibiliser les personnels à prendre soin de leur propre santé, en proposant de petites «actions santé». En juin 2017, nous avons donc organisé un défi, sous le slogan «Chaque pas compte». Le but était d'atteindre 10'000 pas par jour, et de cheminer virtuellement en direction de Bordeaux par équipes de 4. Au total, 32'834'264 pas ont été effectués par les 21 équipes.

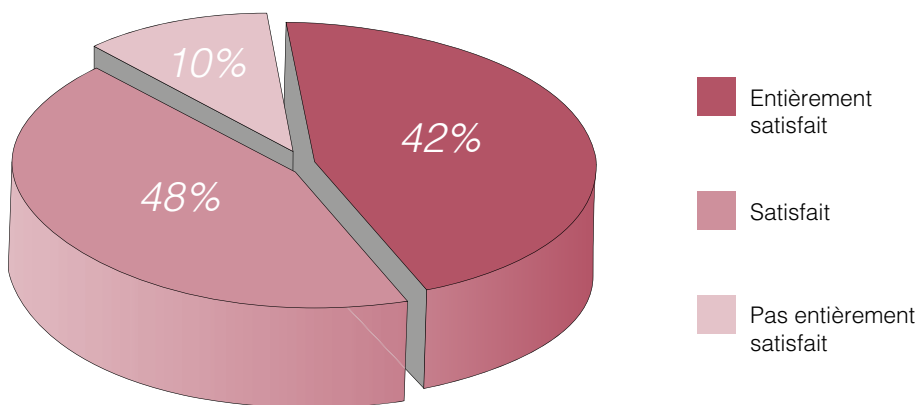
Cette action a été fortement appréciée par les participants et participantes, qui ont également pu faire connaissance avec leurs collègues d'autres services.

Néanmoins, 2017 a vu une augmentation du taux d'absentéisme, principalement à cause de l'augmentation des heures, dues aux maladies «longue durée». Avec un taux de 6.05%, nous n'atteignons largement pas notre objectif, qui était de 4.17%, mais nous ne pouvons, malheureusement, que peu influencer ce résultat.

ENQUÊTE DE SATISFACTION

L'enquête de satisfaction du personnel d'encadrement s'est déroulée, du 1er au 31.10.2017.

La satisfaction est un sentiment subjectif, et il est difficile d'obtenir l'unanimité. Le résultat de la satisfaction globale est toutefois réjouissant et reste proche de celle de 2014. Aucune personne ne s'est déclarée «pas du tout satisfaite». Le cumul des personnes «entièrement satisfaites» et «satisfaites» est de 90%, alors qu'il était de 89% en 2014.



SERVICE ALIMENTAIRE, CAFÉ DES PRÉALPES ET BOUTIQUES GÉRINO

Le **service alimentaire** a confectionné et distribué plus de 82'000 repas, durant l'année 2017, avec une équipe de cuisine et de service performante, capable de s'adapter aux exigences diverses de notre clientèle.

Le **Café des Préalpes** a connu un «relooking» complet durant l'année 2017, couronné par une soirée d'inauguration, qui a eu lieu le 28.09.2017. Nous espérons que notre fidèle clientèle apprécie la nouvelle ambiance voulue, aux couleurs des Préalpes fribourgeoises. Rappelons ici que le rôle prioritaire du Café des Préalpes est celui de «trait d'union» entre le monde institutionnel et hors institutionnel.

A l'occasion d'un simple repas, d'une soirée d'entreprise, d'un banquet, d'un apéritif ou d'un repas de mariage, ou pour l'organisation d'un séminaire, nous nous réjouissons de vous accueillir au Café des Préalpes, Route des Préalpes 18 à Villars-sur-Glâne. Pour tout renseignement: 026/408.86.01.

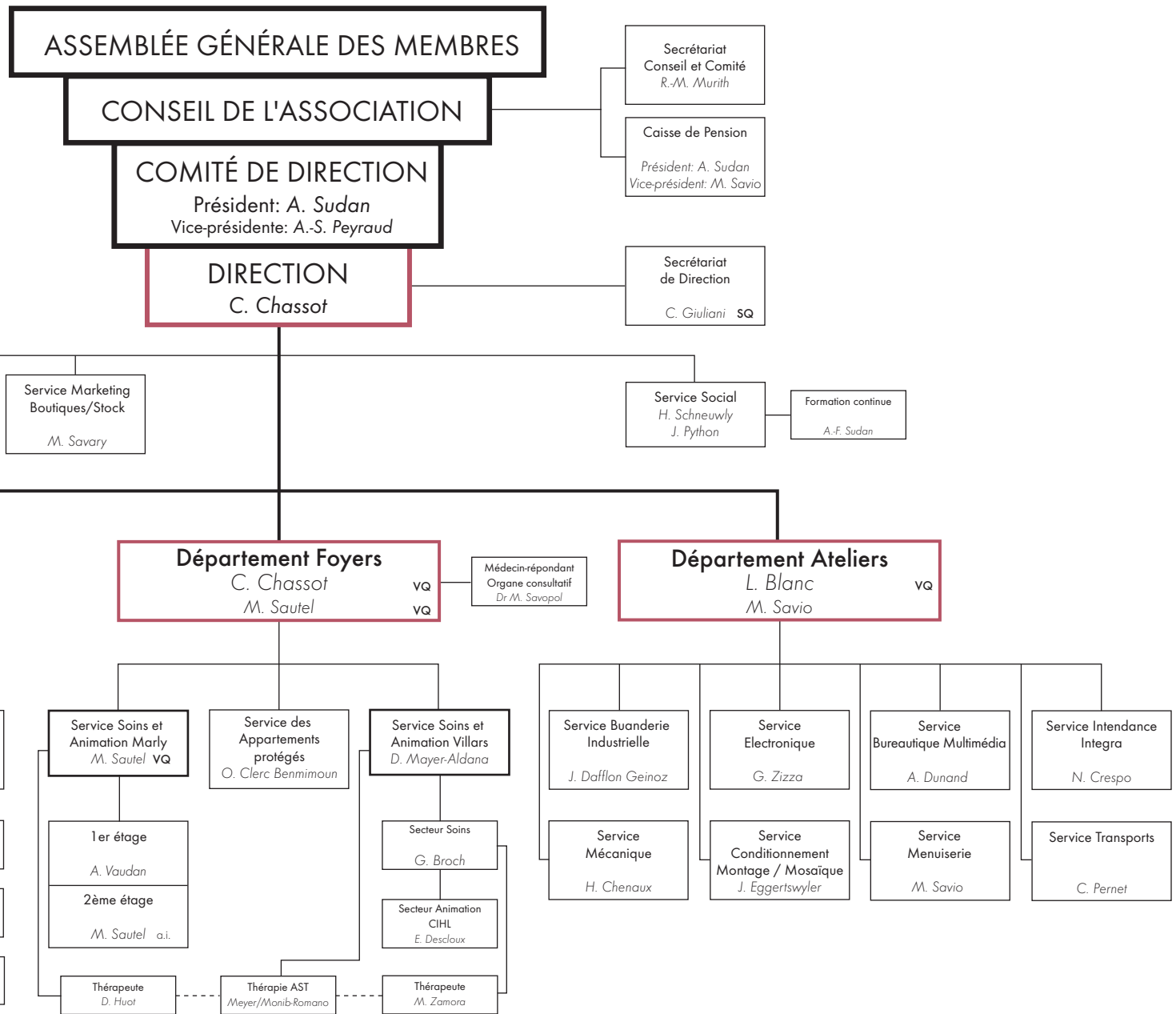
Les **Boutiques Gérino** existent, parce qu'elles restent le moyen le plus efficace pour écouler nos propres produits. Malgré une fréquentation fragile et un franc toujours fort, leurs résultats, dans leur ensemble, sont restés similaires à l'exercice 2016.

A propos de nos articles, venez découvrir la noblesse du bois, la douceur du verre, la force du métal: un ensemble de matériaux de qualité, dont les produits qui en découlent, se veulent pratiques, ludiques ou juste... sympathiques. Que ce soit pour un anniversaire, pour égayer votre table de salle à manger, ou encore pour un cadeau de Noël, vous trouverez chez nous ce qu'il vous faut.

Samuel Joye
Responsable Administratif
samuel.joye@ateliers-gerine.ch



ORGANIGRAMME 2018



- Rôles:**
 RQ = resp. Qualité
 VQ = validateur Qualité
 SQ = secrétaire Qualité
 RI = resp. informatique

COMPTES D'EXPLOITATION COMPARÉS

Compte Profits et Pertes

du 01.01.17
au 31.12.17du 01.01.16
au 31.12.16

Produits

Prod. d'exploitation CA résultant de ventes et prestations
Produits divers
Total produits d'exploitation

Dons Fonds des loisirs
Fonds des membres
Fonds legs et donations
Total des dons

Autres produits Produits pensionnaires
Prestations individuelles AI
Loyers
Total autres produits

Subventions cantonales Subventions canton Fribourg
Subventions autres cantons
Total subventions cantonales

Total des Produits

4'553'070.89
471'182.85
5'024'253.74

4'943'819.94
505'581.65
5'449'401.59

35'903.76
15'200.00
36'031.00
87'134.76

40'110.34
13'900.00
21'229.25
75'239.59

3'595'702.90
0.00
55'039.00
3'650'741.90

3'542'896.40
18'720.00
57'093.35
3'618'709.75

12'325'511.66
550'154.90
12'875'666.56

12'086'257.61
596'120.85
12'682'378.46

21'637'796.96 **21'825'729.39**

Charges

Charges matières, marchandises, travaux de tiers
Charges d'outillage et de matériel pour les ateliers
Autres charges d'exploitation
Total charges matières, marchandises, travaux de tiers

Frais du personnel

Salaires et charges sociales
Autres charges du personnel
Total des frais du personnel

Charges d'exploitation

Besoins médicaux
Vivres et boissons
Ménage
Entretien des immeubles
Entretien des investissements
Loyers
Energie
Ecole et formation
Bureau et administration
Total des charges d'exploitation

(1'591'468.26)
(295'766.40)
(1'887'234.66)

(1'759'844.81)
(316'278.75)
(2'076'123.56)

(15'597'059.95)
(131'236.95)
(15'728'296.90)

(15'439'479.60)
(184'666.93)
(15'624'146.53)

(46'589.31)
(654'955.35)
(407'773.87)
(290'357.29)
(464'166.13)
(298'914.60)
(271'800.00)
(31'474.06)
(304'589.57)
(2'770'620.18)

(45'987.26)
(670'686.35)
(426'152.53)
(348'727.19)
(503'333.42)
(296'285.50)
(272'557.55)
(31'295.35)
(284'436.79)
(2'879'461.94)

COMPTES D'EXPLOITATION COMPARÉS

Compte Profits et Pertes

du 01.01.17
au 31.12.17du 01.01.16
au 31.12.16

Charges

Amortissements

s/immeubles (353'000.00)

s/biens mobiliers (377'711.70)

s/informatique (75'799.35)

s/véhicules (73'479.10)

Total des amortissements (869'990.15)

Charges et produits financiers

Intérêts capital & frais bancaires (12'095.71)

Intérêts sur prêts (19'500.00)

Intérêts hypothécaires (285'424.05)

Total des charges et produits financiers (317'019.76)

Charges non-subventionnées

Prélèvements du Fonds des loisirs (37'065.00)

Prélèvements du Fonds des membres (28'984.25)

Prélèvements du Fonds de rénovation (186'206.55)

Prélèvements du Fonds de développement (5'484.85)

Total des charges non-subventionnées (257'740.65)

Résultat d'exploitation

(193'105.34)

Résultat centres non-subventionnés

42'250.45

43'170.32

Résultat de l'Association avant attributions

(150'854.89)

26'984.96

Variation du capital et des fonds

Attributions aux fonds (87'134.76)

Attributions centres non-subventionnés (42'250.45)

Utilisations de fonds 280'240.10

(75'239.59)

(43'170.32)

91'424.95

Résultat annuel après attributions

0.00

0.00

MOUVEMENTS ET UTILISATION DU FONDS DES LOISIRS 2017

Etat du Fonds des loisirs au 1^{er} janvier 2017

CHF 99'041.69

Dons

CHF 29'399.73

Autres versements de soutien

CHF 3'000.00

Actions participatives pour les personnes en situation de handicap (vacances, chèques de voyages, cornets St-Nicolas)

(CHF 15'487.10)

Dépenses pour l'animation et les loisirs des Foyers et Appartements (anniversaires, participations culturelles et festives, fêtes des familles, Camillecteur)

(CHF 21'577.90)

Solde et état au 31 décembre 2017

CHF 97'880.45

BILANS COMPARÉS

Bilan	au 31.12.17	au 31.12.16	%
Actif			
Actif circulant			
Trésorerie	632'311.71	1'010'387.93	
Créances résultant de la vente de biens et de prest. de services	953'699.60	998'290.25	
Créances collectivités publiques	2'275'511.66	4'317'004.47	
Stocks	209'353.70	177'100.60	
Actifs de régularisation	66'162.62	56'239.14	
Total de l'actif circulant	4'137'039.29	6'559'022.39	21.0%
Actif immobilisé			
Immeuble Marly	10'322'794.24	10'467'794.24	
Immeuble Villars	11'829'041.10	12'027'041.10	
Machines, Mobilier, Outillage et Informatique	2'392'049.55	1'941'987.24	
Véhicules	164'850.80	186'810.70	
Total de l'actif immobilisé	24'708'735.69	24'623'633.28	79.0%
Total de l'Actif	28'845'774.98	31'182'655.67	100.0%
Passif			
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prest. de services	694'344.84	828'376.19	
Dettes à court terme portant intérêt	400'000.00	3'100'000.00	
Total capitaux étrangers à court terme	1'354'649.09	4'140'674.89	13.3%
Capitaux étrangers à long terme			
Dettes collectivités publiques	46'753.95	23'540.85	
Passifs de régularisation	213'550.30	188'757.85	
Total capitaux étrangers à long terme	12'650'000.00	12'050'000.00	38.6%
Capital des fonds			
Fonds affectés			
Réserve spéciale	11'050'193.90	11'050'193.90	
Total capital des fonds	11'050'193.90	11'050'193.90	35.4%
Capital de l'Association			
Capital de base			
Capital propre	3'476'665.54	3'476'218.94	
Capital lié			
Fonds des Loisirs	97'880.45	99'041.69	
Fonds de rénovation & développement	34'000.00	186'206.55	
Fonds 60 ^e anniversaire	50'000.00	40'000.00	
Fonds véhicule	50'000.00	38'000.00	
Capital libre			
Fonds des membres	82'386.00	96'170.25	
Fonds de développement	0.00	6'149.45	
Total capital de l'Association	3'790'931.99	3'941'786.88	12.6%
Total du Passif	28'845'774.98	31'182'655.67	100.0%

RAPPORT FIDUCIAIRE



Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes annuels
à l'assemblée générale de l'Association St-Camille
1723 Marly

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels
En notre qualité d'auditeur et conformément à notre mandat, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association St-Camille pour l'exercice 2017 arrêté le 31 décembre 2017.

Selon la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Conseil de l'Association

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels en conformité avec les Swiss GAAP RPC, les dispositions légales, les statuts ainsi que le règlement du 1er décembre 1987 d'exécution de la loi du 20 mai 1986 d'aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées ou inadaptés, incombe au Conseil de l'Association. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS). Selon ces normes, nous sommes tenus de respecter les Règles d'éthique professionnelle et de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2017 arrêté le 31 décembre 2017, présentant un total de bilan de CHF 28'845'774.98 reflètent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats selon les Swiss GAAP RPC, la loi, les statuts ainsi que le règlement du 1er décembre 1987 d'exécution de la loi du 20 mai 1986 d'aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées ou inadaptées.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur le quatrième paragraphe des « principes généraux » présentés en annexe des comptes annuels qui décrit l'impossibilité de se conformer aux dispositions de la Swiss GAAP RPC 16 pour des raisons de faisabilité en lien avec le subventionnement de l'institution. Etant donné que la prise en considération des variations d'avantages ou d'engagements économiques liés à la prévoyance professionnelle aurait des répercussions sur la couverture de déficit, il a été renoncé à appliquer cette disposition du référentiel comptable. Cette observation ne remet pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fribourg, le 16 avril 2018.

Multifiduciaire Fribourg SA

Marc Baudin

Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexe : comptes annuels

Thibaud Demaison

Expert-réviseur agréé

LES LIEUX DE VIE

LES APPARTEMENTS PROTÉGÉS

Capacité officielle d'accueil: 12 résident(e)s

Le service des Appartements protégés remplit son but dans une structure légère, et poursuit l'accompagnement individualisé de chacun(e) des résident(e)s. L'objectif principal de cette structure est de répondre, dans la mesure du possible, au développement de l'autonomie et de l'intégration. Aussi, l'équipe éducative est particulièrement présente aux Appartements, le soir, au retour des résident(e)s de leur journée de travail. Le matin, du lundi au jeudi, un/e éducateur/trice vérifie le lever et le départ aux Ateliers de chaque résident(e). Nous assurons également une présence et un encadrement les week-ends, durant lesquels, des activités libres sont proposées.

Chaque résident(e) élabore ses objectifs de progression, avec l'équipe d'encadrement et participe activement à la vie de son lieu de résidence (repas, lessive, ménage...) tout en étant accompagné(e) par un(e) éducateur(-trice) de référence.

Le 31 décembre 2017, 11 places étaient occupées par 7 hommes et 4 femmes, âgés de 22 à 56 ans.

L'équipe éducative était composée, jusqu'au 31.08.2017, de 4 personnes pour 2.1 EPT. Dès le 01.09.2017, je me suis ralliée à l'équipe, avec un taux d'activité de 80%. Jusqu'à cette date, Mme Marilyne Rossier a assumé la responsabilité des Appartements, en plus de sa fonction d'éducatrice. De novembre 2016 à août 2017, l'encadrement a donc été assuré, avec une équipe réduite, mais celui-ci est resté de qualité, et la sécurité des résident(e)s a été garantie. L'ensemble des résident(e)s, l'équipe éducative et la Direction se joignent à moi, pour remercier chaleureusement Mme Rossier de son engagement.

En octobre 2017, un résident a intégré le studio, dans le but de se familiariser et d'apprendre à gérer une vie autonome mais supervisée, avant de partir, selon son vœu, dans un logement indépendant de l'Association.

Nous avons élaboré un outil d'évaluation des compétences, que nous estimons nécessaire, pour affronter la vie de façon autonome et le mettons en pratique pour cette personne. Toutefois, une réflexion doit encore se poursuivre sur notre mode d'investissement et d'encadrement.

Le 24.09.2017, a eu lieu la fête des familles. 24 membres des familles et/ou ami(e)s ont participé, avec enthousiasme, à ce moment de rencontres.

Depuis quelques années, l'Association organise un repas, en y invitant les proches voisins. Toute l'équipe des Appartements était présente, le 30.11.2017, avec les résident(e)s du Foyer St-Camille, quelques invités et naturellement les Camill'singers, qui ont généreusement égayé la soirée.

Pour les vacances, un résidant est parti seul faire un circuit en Espagne. D'autres encore, sont allés avec leurs parents en Sardaigne, en croisière vers Amsterdam puis en Allemagne, en Irlande, dans le sud de la France...

Les bons rapports entre les différents membres de l'équipe éducative, leur satisfaction et leur engagement dans leur travail, génèrent une force et une cohérence qui rassurent les résidant(e)s. Le soutien de la Direction et la qualité de nos échanges, participent également à l'enthousiasme de l'équipe pour son travail.

Merci à toutes et à tous.

*Odile Clerc Benmimoun
Resp. des Appartements protégés
appart@ateliers-gerine.ch*

.....

LE FOYER ST-CAMILLE DE MARLY

Capacité officielle d'accueil: 30 résidant(e)s + 2 pl. réservées au placement temporaire

Si le problème a une solution, alors il est inutile de s'en inquiéter. S'il n'en a pas, s'inquiéter n'y changera rien (*Proverbe tibétain*)

L'année 2017 a commencé par un grand remue-ménage, pour tous les protagonistes des Camill'acteurs. En effet, après de longs mois de préparation pour 4 équipes différentes, une pièce allait voir le jour. L'aboutissement de tout ce travail était prévu au mois d'avril. Le titre de notre pièce était «St-Camille fait le job», et il a fait du bon travail puisqu'à chaque représentation, nous avons fait salle comble. Nous nous accordons actuellement une pause, pour mieux préparer le 60ème anniversaire de notre Association.

Les chanteurs(-euses), quant à eux(elles), ont eu l'occasion de s'initier au travail de l'Opéra, grâce à une médiation culturelle, organisée par l'Opéra Louise et ses créateurs: MM. Julien Chavaz et Jérôme Kuhn. Lors d'une répétition mémorable, nous avons pu mettre en mou-

vement deux chansons du répertoire, qui n'ont depuis plus la même saveur. Ce fut un moment rendu joyeux par nos interlocuteurs, et dont les chanteurs(-euses) se souviennent avec le sourire. Le chœur a été passablement sollicité, en fin d'année, pour animer diverses activités marlynoises, durant lesquelles nous avons été bien accueillis, et les Camill'singers sont toujours ravis de ces représentations.

Les camps de vacances que nous organisons en interne, nous ont menés moins loin qu'en 2016. Une équipe a pu visiter l'Alsace au printemps, tandis que la seconde se réjouissait des bains automnaux, à Loèches-les-Bains. D'autres personnes ont choisi de partir avec des organismes, et sont allées se ressourcer au Tessin. Quelques autres ont préféré l'ambiance des pèlerinages, encadrés par les bénévoles des SHOMS, ou par les brancardiers de Lourdes. Ces camps, qui sont toujours appréciés, apportent la bouffée d'oxygène et un changement de décor bienvenu à chacun(e).

Nous avons le plaisir d'accueillir régulièrement des bénévoles, qui font un travail précieux auprès de nos pensionnaires, que ce soit en proposant une promenade, un moment de jeu ou un moment d'échanges. Par leur présence régulière et bienveillante, eux aussi contribuent à changer «le décor», et permettent d'avoir une écoute et une présence différentes de celles du personnel engagé.

Les résidant(e)s accueilli(e)s évoluent: ceux(celles) qui sont là depuis des années, vieillissent, comme tout un chacun, et des adaptations sont alors nécessaires pour que leur vie quotidienne soit la plus proche possible de leur souhait de vie. Les évolutions touchent malheureusement également leurs capacités physiques; les adaptations doivent alors être apportées à l'environnement. Ainsi, nous avons aménagé différemment une de nos salles de bain, pour pouvoir proposer des douches en position allongée, et transformer ce temps de la toilette en un vrai moment de détente, ce qui permet d'allier l'utile et l'agréable.

Tout comme les résidant(e)s évoluent, les techniques et la technologie se développent rapidement. Tout au long de l'année, nous avons préparé une transition administrative complexe pour l'équipe du Foyer, c'est-à-dire l'informatisation du Dossier de Soins.

Dans un premier temps, et après avoir adapté le programme à nos actuels documents, grâce au soutien patient de M. Joye, Responsable Informatique, les données ont dû être saisies sur le nouveau système. Les équipes ont, progressivement, été formées à l'utilisation de ce nouvel outil. Nous avons pu avancer dans cette étape, et serons prêts pour le passage à l'ère informatique, dès le printemps 2018.

Nous avons également bénéficié de l'aide non négligeable d'un intervenant externe, pour procéder à des analyses de pratique: techniques permettant de pouvoir gérer, au mieux et

en équipes des situations diverses, en les décortiquant et en trouvant ensemble des pistes de travail, nous permettant de résoudre quelques problématiques que nous n'avons pas l'habitude de rencontrer.

Enfin, l'équipe du Foyer a dû faire face à des absences de collègues; en effet, plusieurs personnes de l'équipe ont été touchées durement et longuement dans leur santé. Je tiens à remercier tous(toutes) les résident(e)s, qui se soucient du bien-être des accompagnant(e)s, et tous les personnels, qui ont fait preuve d'une grande flexibilité et d'une bonne dose de patience. Tous ont su s'adapter aux situations complexes que nous avons affrontées au quotidien. Grâce au travail de toute l'équipe, nous avons pu faire face, sans trop négliger la vie quotidienne des résident(e)s du Foyer.

Maryse Sautel
Resp. Soins & Animation
soins.marly@ateliers-gerine.ch
.....

LE FOYER DES PRÉALPES DE VILLARS-SUR-GLÂNE

Capacité officielle d'accueil: 29 résident(e)s + 1 pl. réservée au placement temporaire

Etre à l'écoute du(de la) résident(e), veiller à son bien-être et privilégier sa qualité de vie, sont les leitmotivs du travail réalisé par l'ensemble de notre personnel. Les équipes d'accompagnement sont plurielles, car elles sont composées de personnels soignants, de thérapeutes, d'animateurs(-trices), de MSP, de personnels de maison et administratifs aussi.

Nos actes se doivent d'être respectueux des capacités d'autonomie, des aspirations ou encore de la personnalité de chaque résident(e). Il s'agit de privilégier la dimension humaine, lors de toute action réalisée avec et pour ce(cette) dernier(-ère).

Le personnel du secteur des Soins doit faire preuve d'adaptation professionnelle, car il est indéniable, que l'accompagnement général et les soins prodigués aux résident(e)s, se modifient et se rapprochent de plus en plus de ceux pratiqués en institutions médicalisées.

Il s'agit d'être à l'écoute du(de la) résident(e) et de veiller à son bien-être physique notamment. Mais, avec son accord aussi, nous nous devons de réaliser un accompagnement, qui parfois peut paraître inhabituel. En effet, bien souvent, ce n'est pas la guérison d'une déficience qui se trouve au centre de l'action, mais le fait d'aider à dynamiser, voire sublimer les

ressources des personnes accueillies. C'est pourquoi, en plus des gestes de soins prodigués quotidiennement, le personnel est, et restera attentif au fait, que le(la) résident(e) réalise certains actes de manière autonome. Le but est de maintenir les acquis, de recouvrer ou d'acquérir de nouvelles compétences, afin de préserver un niveau d'autonomie correspondant à sa situation de santé.

Pour l'Animation, on ne peut imaginer l'accompagnement des personnes sans créativité. Les animateurs(-trices) doivent avoir la volonté de connaître ce qui est important à vivre pour le(la) résident(e) et, si les moyens institutionnels le permettent, de mettre tout en œuvre pour réaliser ses désirs. Dès lors, il s'agira d'offrir une large gamme d'activités individuelles ou collectives, dans le but de maintenir une qualité de vie idéale pour chacun(e) et cela, par un apport culturel et social. Il s'agit aussi de favoriser les relations humaines entre résident(e)s, de trouver des pistes d'accompagnement pour la personne isolée ou pour celle qui vit une situation de grande dépendance. Le projet de vie de chaque résident(e) est au cœur de ce travail, qui ne peut être réalisé, sans une collaboration serrée avec le personnel du secteur des Soins évidemment, mais aussi avec ceux des secteurs transversaux, comme celui de l'Intendance, de l'Alimentaire, des Transports, des Thérapies...

Animer, c'est donner une âme. Dans une Institution telle que la nôtre, l'Animation est une plus-value indispensable, d'autant plus, si on désire développer la vie et humaniser les relations.

L'action du service Thérapeutique a pour objectif le maintien ou l'amélioration des acquis, sur le plan de la motricité. Durant l'année 2017, une trentaine de personnes (résident(e)s des foyers et collaborateurs(-trices) des Ateliers) ont bénéficié régulièrement de différents traitements.

L'année 2018 sera particulière, puisque M. Christian Anthonioz a fait valoir son droit à une retraite anticipée bien méritée. Qu'il soit ici remercié pour ses 18 années vouées au bien-être des résident(e)s et des collaborateurs(-trices) de notre Association. Des solutions de remplacement se dessinent, afin que chaque bénéficiaire puisse continuer à recevoir cette thérapie essentielle.

Etre en phase avec la réalité du(de la) résident(e), c'est être présent et adapter son action à ce qui est essentiel pour lui(elle), dans l'ici et le maintenant: tout un programme. En pratique, le suivi de ce précepte demande au personnel des qualités fines: l'observation, l'écoute, l'adaptation. Il y a lieu aussi de se montrer conciliant, dans le sens d'accepter de ne pas mettre en avant ses propres opinions, ses propres désirs et besoins.

Pour les Responsables des secteurs concernés, il faut parfois se montrer rationnel avec soi-même, avec les résident(e)s, avec les équipes. Et, tout en expliquant les raisons, oser dire

«non» face à une demande qui ne correspondrait pas ou plus à la situation de santé de la personne.

Dans le secteur des Soins, comme dans celui de la Thérapie ou de l'Animation, chaque geste, chaque action, oblige d'abord à cette réflexion de cohérence. Bien souvent, nous sommes amenés à vérifier l'effet papillon, car des personnes peuvent parfois travailler, sans se préoccuper des répercussions que l'action ou le geste posé engendre, ou peut avoir, sur le(la) résidant(e) et sur les autres. Cela n'est simplement pas envisageable en milieu institutionnel. Sensibiliser les personnels à ces phénomènes, sera «un cheval de bataille» pour l'an prochain.

Claude Mauron
Adjoint de direction des Foyers
e-mail: claudemauron@ateliers-gerine.ch



LE BILLET DU DIRECTEUR

A la lecture du rapport annuel, vous avez pu constater que 2017 a été une année intéressante mais complexe.

A l'heure où j'écris ce rapport, M. Mauron nous a fait connaître sa volonté de nous quitter le 30.06.2018. Permettez-moi ici de lui dire un grand merci, au nom de toutes et de tous, de son dévouement et du travail fourni au profit des résidant(e)s du Foyer des Préalpes en particulier, durant plus de 20 ans.

Dans mon billet en qualité de Directeur, j'aimerais, cette année particulièrement relever l'engagement des Membres du Comité de direction. Non seulement, ils s'efforcent

à répondre aux exigences liées aux tâches qui leur sont confiées par nos statuts, mais il est agréable de relever leur intérêt pour la vie de notre Association. En effet, plusieurs Membres ont participé à différentes manifestations sportives ou ludiques, mais surtout ont souhaité visiter et rencontrer les différentes personnes qui travaillent ou vivent à la Menuiserie, à la Buanderie et aux Appartements protégés. Ce fut, pour chacune et chacun une riche expérience, qui sera poursuivie dans d'autres services, dans les années à venir.

PERSPECTIVES

Comme l'a relevé le Président dans son message, les prévisions de 2018 sont assez optimistes. Cependant, nous savons que cette situation peut très rapidement se modifier, notamment par un événement géopolitique pas toujours prévisible.

A l'heure où ce rapport est établi, nous estimons que notre chiffre d'affaires 2018 devrait être similaire à celui de 2017. Certains secteurs ont «le vent en poupe», et d'autres auraient des capacités à répondre à des demandes de notre clientèle. Toutefois, il est important de relever, que les collaboratrices et collaborateurs en situation de handicap sont occupés à des travaux adaptés à leurs compétences. Nous avons pu le constater en 2017: les taux d'occupation de nos lieux de vie ont également leurs incidences sur notre résultat. Nous devrions pouvoir atteindre et respecter le budget fixé. Nous continuerons à conduire avec discipline notre performance, en adéquation avec nos objectifs et la gestion efficace de nos ressources.

Les autres préoccupations répertoriées pour notre Association restent ou sont:

- le vieillissement de la population en Foyers, avec également des prises en charge de plus en plus lourdes et des problématiques psychiques,
- le vieillissement du personnel et les risques plus importants, liés à des incapacités de travail,
- la difficulté à recruter du personnel qualifié, en particulier dans le domaine des soins,
- la dégradation de la capacité de production des collaborateurs(-trices), en situation de handicap, que nous accueillons,
- la problématique posée par la situation économique, pour le secteur de la Mécanique, et le fait, qu'avec le phénomène de la désindustrialisation, de moins en moins de «séries» sont commandées,
- la cessation d'activité de clients importants et leurs incidences sur notre activité et les résultats financiers,
- l'acceptation de marges non conformes au marché (pour rester tout simplement concurrentiels!).

COUP DE CŒUR

Les lecteurs(-trices) assidu(e)s de nos rapports annuels connaissent l'existence de notre troupe théâtrale, les Camill'acteurs. Après la dernière pièce «La Tête et les Jambes» en 2012, notre troupe s'est à nouveau lancé un défi d'importance, en s'illustrant de manière remarquable dans le spectacle «St-Camille fait le job». Elle l'a présenté au CO de Marly, les 7 et 09.04 2017. Les saynètes ont été écrites par différentes personnes internes à notre Association, qui s'occupent des Camill'acteurs; elles ont été mises en scène par M. Nicolas Bussard. Un grand merci aux actrices et acteurs, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce spectacle. Outre le résultat obtenu, je retiendrai également toutes les émotions qui ont pu se dégager, ainsi que les rencontres que nous avons pu faire.

CONCLUSION

Dire merci aux collaboratrices et collaborateurs est un minimum, lorsqu'on peut annoncer, malgré tout, autant de bonnes nouvelles dans son rapport.

Aussi, ai-je le plaisir à exprimer tout particulièrement ma gratitude, à M. Sudan, notre Président, et aux Membres du Comité de direction et du Conseil, qui appuient mon action tout au long de l'année. J'aimerais relever, également, le soutien des cadres directement subordonnés, qui non seulement me remplacent mais améliorent ma prestation.

Enfin, je remercie les bénévoles, les civilistes, notre fidèle clientèle et les partenaires qui nous font confiance, ainsi que le Service de la prévoyance sociale qui nous soutient financièrement.

Mes slogans, pour traverser 2018 sont:

Dans la course à la qualité, il n'y a pas de ligne d'arrivée *(David Kearns)*

Dans la vie, il n'y a pas de solutions. Il y a des forces en marche: il faut les créer, et les solutions suivent *(Antoine de Saint-Exupéry)*



Claude Chassot
Directeur

claud.chassot@ateliers-gerine.ch

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Président SUDAN André Directeur retraité Credit Suisse,
Villars-sur-Glâne

Les Organes
dirigeants de
l'Association
St-Camille
en 2018

LE CONSEIL DE L'ASSOCIATION ET LE COMITÉ DE DIRECTION (◌)

Président	· SUDAN André	Directeur retraité Credit Suisse, Villars-sur-Glâne *1981/VP 84-90/P 91
Vice-présidente	· PEYRAUD Anne-Sophie	Juge au tribunal cantonal, Villars-sur-Glâne *2009/VP 11
Membres	· BINGGELI Christian	Directeur Dehly SA, Villars-sur-Glâne *2011/12
	CHABLOZ Aline	Membre de direction Banque Nationale Suisse, Zürich *2016
	HETZEL Jacob	Médecin, Villars-sur-Glâne *2005
	· KUHN Christiane	Enseignante, Le Mouret *1991/97/VP 08-11
	· MAURON Claude	Directeur Robert Mauron SA, Villars-sur-Glâne *2013
	MOREL Bertrand	Avocat, Député au Grand Conseil, Lentigny *2008
	· PASQUIER Martial	Professeur à l'IDHEAP, Université de Lausanne, Villars-sur-Glâne *2014
	PEIRY Ian	Directeur associé Swinvest SA, Villars-sur-Glâne *2017
	SAVIO Maurice	Resp. Menuiserie Association St-Camille, Marly *2008
	SAVOPOL Monique	Médecin, médecin-répondant de l'Association St-Camille, Schwarzenburg *1991
	SUDAN Frédéric	Membre de la Direction Credit Suisse, Villars-sur-Glâne *2001
Secrétaire	MURITH Rose-Marie	*2013

LA DIRECTION DE L'ASSOCIATION ST-CAMILLE

Directeur · CHASSOT Claude *2010

*= Entrée en fonction

Tous les mandats seront à renouveler en 2020



Cette brochure a été conçue graphiquement par le Centre Bureautique Multimédia des Préalpes. Ce service des Ateliers de la Gérine et des Préalpes est à votre disposition pour la réalisation de documents divers, votre site internet... Connaissez-vous son centre d'impressions numériques et de transfert de films?

Marly

Menuiserie



Maurice Savio
026 435 23 27
menuiserie@ateliers-gerine.ch

Mécanique



Hervé Chenaux
026 435 23 30
mecanique@ateliers-gerine.ch

Conditionnement Montage / Mosaïque



Jacques Eggertswyler
026 435 23 16
conditionnement@ateliers-gerine.ch

Villars-sur-Glâne

Electronique



Gianni Zizza
026 408 86 20
aep@ateliers-gerine.ch

Bureautique Multimédia



André Dunand
026 408 86 30
bmp@ateliers-gerine.ch

Buanderie



Joëlle Dafflon Geinoz
026 408 86 13
bip@ateliers-gerine.ch

Intendance



Nathan Crespo
026 408 86 89
nathan.crespo@ateliers-gerine.ch



INSTITUTION POUR
ADULTES HANDICAPÉS

Route de la Gérine 27
Case postale 61
1723 Marly 1
Tél. 026 435 23 00
Fax 026 435 23 99
www.association-st-camille.ch
www.ateliers-gerine.ch



Fonds des loisirs des
personnes handicapées de
l'Association St-Camille
IBAN: CH22 0483 5030 0077 4000 0
CREDIT SUISSE Fribourg